



# FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **PREMIÈRE RÉOLUTION 2019 : NE PLUS SERVIR DE CAUTION AUX RÉUNIONS DÉJÀ FICELÉES**

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a décidé de ne pas siéger ce 21 janvier 2019 au CSFPH (Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière) parce que le seul point à l'ordre du jour en est la présentation de la future loi dite « Plan santé 2022 ».

Pour la CGT, réunir cette instance dans le seul but de nous informer est inutile. Nous considérons cela comme une nouvelle provocation, dont nous mesurons le mépris qu'elle traduit envers les partenaires sociaux.

Les organisations syndicales n'ont pas été concertées en amont du projet, ce qui a conduit la CGT à ne pas s'associer aux différentes réunions du « comité suivi de la loi ». Cela n'empêche pas la Ministre des Solidarités et de la Santé de continuer la mise en place de son projet de loi « à marche forcée », dans une période où la politique du gouvernement est vivement contestée, poussant celui-ci à une grande consultation sur 4 thématiques, notamment sur la question des dépenses publiques et des missions de service public.

Aucune annonce n'est faite dans ce contexte de crise nationale majeure. La présentation de la future loi au CSFPH ne répond ni à l'urgence d'augmentation du pouvoir d'achat, ni à l'urgence sociale, ni aux besoins d'amélioration des conditions de travail et de vie des personnels.

Le manque de considération, d'écoute et de volonté de dialogue social de la part de la Ministre des Solidarités et de la Santé semblent en décalage total et en contradiction avec la volonté brandie par le Président de la République de consultations rendues nécessaires par la force des différents mouvements sociaux qui explosent partout sur le territoire .

La CGT porte des propositions pour financer la protection sociale et redonner à notre système de Sécurité Sociale sa place centrale au service de la population.

**La CGT appelle à la grève et aux manifestations le mardi 5 février 2019  
pour débattre avec les salarié.e.s des suites revendicatives à construire.**

*Montreuil, le 21 janvier 2019.*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**02/19**

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr